



27^{ème} Assemblée Générale
RURURAA RAHI

Jésus vient! J'irai
TE HAERE MAI NEI IESU E HAERE AU

Du 3 au 7 décembre 2025 au Temple de Fautana



Eglise Adventiste
du Septième Jour

Polynésie française



Rapport des Ministères des Familles

9. Ministères des Familles

Mandature : Février 2021 – 2025

En préambule

J'ai eu l'immense honneur d'apprendre que le comité exécutif de la Mission Adventiste de Polynésie française avait voté ma nomination au titre de responsable des Ministères de la Famille le dimanche 4 février 2024 (réf : N°94/02/024). Cette décision prenait effet à partir de ce jour-là et ce, jusqu'à la fin du quinquennat 2021-2025.

J'ai donc pris le relais de mon prédécesseur Pr Tehuiarii LEVERD affecté à un autre poste à Auckland-NZ, en m'assurant auprès des administrateurs de la Mission, de leurs attentes et des projets visés pour ces deux dernières années du mandat, en direction des églises. L'objectif principal était de toucher les églises des îles, autres que celles de Tahiti- Moorea (où s'étaient concentrées les activités réalisées les premières années du mandat).

En mars 2024, le comité de mission vote également que Marcellino LY, mon époux soit collaborateur au sein de ce ministère.

La mission principale du ministère

Le département des Ministères de la Famille est un ministère de la grâce divine à l'œuvre dans les foyers, fondé sur les enseignements bibliques relatifs au mariage et à la vie de famille.

Il encourage les familles à faire de leur mieux pour atteindre l'idéal divin, en leur faisant prendre conscience du décalage qui existe entre les principes de vie offerts par l'Éternel dans sa Parole et la réalité de leurs pratiques relationnelles familiales quotidiennes.

Il prend en considération les tensions, crises, violences intrafamiliales, les fractures relationnelles et leur impact vécu par les individus et les familles dans un monde gouverné par le péché.

Il les oriente vers la Bonne Nouvelle du salut préparée par Dieu le Père qui a permis que son Fils Jésus-Christ ôte le péché du monde, sauve par grâce, restaure l'âme et sanctifie par la puissance du Saint-Esprit.

Les interventions



Les défis rencontrés

Faire prendre conscience aux familles du merveilleux projet de Dieu pour leur construction et développement, conformément à sa volonté, et leur rappeler les balises spirituelles dans leur cheminement conjugal et familial.

Prendre le relais de l'exercice de ce ministère, à mi-mandat, et être opérationnel rapidement en tenant compte des orientations générales déjà fixées au préalable, auprès des églises, des administrateurs (dont l'élargissement des interventions aux autres archipels).

Par souci d'équité de traitement, et pour privilégier un travail de proximité, tenter de couvrir le champ des 5 archipels de la Polynésie française (ISLV, Marquises, Tuamotu-Gambier, Australes, IDV) non encore visités, ce, en 19 mois depuis février 2024 jusqu'en août 2025 et sous réserve du budget alloué.

Adapter sans cesse les contenus des interventions aux enjeux et aux besoins spécifiques des églises, des groupes ou des secteurs, et selon les publics identifiés :

- Enfants, adolescents, jeunes adultes, célibataires, couples, hommes-papas, épouses-mamans, personnes âgées mais également collègues des départements de la santé, du ministère de la Femme, et du corps pastoral.

Assurer en urgence un volet d'entretiens individuels ponctuels pour des personnes adultes et des couples en situation difficile.

Assurer ponctuellement une fonction de représentation auprès des autorités du pays ou de l'État à la demande du Président de la Mission.

Les résultats ?

Prise de conscience du décalage entre l'idéal divin et la réalité du péché qui a pris place dans les foyers : Négligences, violences banalisées entre adultes et dans la prise en charge des enfants et des adolescents.

- Évolution mentale progressive des couples lesquels s'alignent sur les instructions divines et gagnent en autonomie de gestion de leur vie familiale.
- Demandes individuelles ou de couples en hausse pour des entretiens d'aides, en privé
- Sollicitations supplémentaires dans l'année, des églises rencontrées, pour un suivi collectif traduisant une soif d'être nourries et accompagnées dans le domaine familial compte tenu des symptômes identifiés (violences intrafamiliales parfois silencieuses sous toutes ces formes, addictions, dépressions, tentatives de suicides et suicides)
- Mobilisation effective des pasteurs, des équipes locales des ministères de la famille et des officiants des comités d'églises en l'absence de responsables MIFA.

A développer

- Nécessité de renforcer la représentation des référents des ministères de la famille dans chaque église pour une formation délocalisée, de proximité.
- Ouvrir les interventions MIFA au public non adventiste donc sortir des murs de l'église et se rapprocher d'autres structures associatives ou de quartier pour la mise en œuvre des actions MIFA.
- Assurer au moins 2 temps annuels de bilan et régulation des interventions des équipes MIFA.
- Nécessité de renforcer la représentation visible des référents des ministères de la famille dans chaque église pour une formation délocalisée, de proximité.
- Ouvrir les interventions MIFA au public non adventiste donc sortir des murs de l'église et se rapprocher d'autres structures associatives ou de quartier pour la mise en œuvre des actions MIFA.
- Assurer au moins 2 temps annuels de bilan et régulation des interventions des équipes MIFA.



Remerciements

- Aux administrateurs et à leurs équipes du secrétariat, de la comptabilité pour leur accompagnement dans tout le processus d'élaboration et de mise en œuvre des actions des ministères de la Famille : missions, finances, démarches administratives, adaptation à la fonction etc...
- Au corps pastoral pour leur confiance, leur hospitalité, leur encadrement des équipes rencontrées sur site, leur perspicacité dans l'identification des problématiques intrafamiliales sévissant en interne,
- A mes collègues de départements pour leur collaboration riche et complémentaire,
- A tous les membres d'église et sympathisants nous ayant accordé leur confiance,
- A notre Dieu vivant, à notre Seigneur Jésus-Christ et le Saint-Esprit sans lesquels nous n'aurions pas été inspirés dans les œuvres accomplies, préparées d'avance.

MAURUURU ROA ! MARANATHA !



Manolita LY

Directrice des ministères des Familles



